

■ **Fox Conseils Sàrl**, à Chêne-Bourg, courtage en assurance et conseils dans les domaines financiers et immobiliers (FOSC du 21.01.2003, p. 7). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 04.09.2003. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fox Conseils Sàrl, en liquidation**. Liquidatrice: l'associée Appoggi Marianne, jusqu'ici gérante, laquelle continue à signer individuellement. Domicile de liquidation: Genève, route de Meyrin 7, c/o Marianne Appoggi.

Journal no 10894 du 29.09.2003
(01199338 / CH-660.0.189.001-6)